

Assemblée générale du conseil municipal tenue le mardi 2 avril 2013 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe

Madame Ginette Lamoureux
Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Madame Lucienne Fortin

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

Mesdames Hélène Hubert, Léone Coulombe, Claudette Lyrette, Reine Simard, Patricia Dionne et Diane Lemelin

Messieurs Édouard Langevin, Jean-Claude Lyrette, Rhéaume Lyrette, Gilles Lyrette, Johny Rodgers, Gérard Coulombe, Jean-Pierre Chalifoux, Denis Bélanger, Gaston Guindon, Gérard Cholette, Normand Gendron et Alain Verpaelst



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2013

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de mars 2013

4.2 Adoption des comptes à payer de mars 2013

4.3 Adoption du rapport mensuel des paies mars 2013

5. Correspondance

- 5.1 Association Sauvetage Haute Gatineau demande d'une contribution financière
- 5.2 Domaine des Huards demande d'appui pour l'obtention d'un permis auprès de la Régie des Alcools du Québec pour faire la vente de bières et spiritueux au dépanneur

6. Invitation / formation /information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don

- 6.1 ADMQ congrès à Québec les 12, 13 et 14 juin coût inscription 460 + les taxes
- 6.2 ADMQ formation sur accès aux documents à Gatineau le 1^{er} mai coût 270 + taxes
- 6.3 Combeq Règlement sur le captage des eaux souterraines à Mont-Laurier le 7 mai coût 260\$ + taxes
- 6.4 Combeq règlement sur l'évacuation et traitement des eaux usées à Mont-Laurier le 8 et 9 mai coût 485\$ + taxes
- 6.5 APSAM formation signalisation des travaux routiers

7. Incendie / Sécurité civile

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 Mandat Me Carole Joly recherches titres de propriété terrain intersection route 105/117

9. Voirie

- 9.1 Nomination d'un contracteur pour faire le balayage des chemins et de la cour du Centre Jean-Guy Prévost
- 9.2 Mandat génie municipal de la MRC faire plan et devis pour achat concassé
- 9.3 Mandaté la Société Sylvicole de la Haute Gatineau pour faire une évaluation des coûts pour faire la végétation sur certains chemins de la municipalité Barrage du Castor McCarthy, Pin Rouge et Baie au Sable,

10. Hygiène du milieu

11. Environnement

- 11.1 Achat de fleurs pour aménagement et embellissement du coin de la route 105/117 avec alimentation électrique pour éclairage montant alloué 10 000\$

12. Loisirs, Culture et Tourisme

- 12.1 Achat de matériel pour des petits buts de soccer, ballons et habit de protection la fabrication sera une commandite de Mécanique Dano et Érablière Bo Sirop
- 12.2 Mandater la directrice générale Betty McCarthy conjointement avec la conseillère Martine Coulombe pour présenter une demande de subvention pour l'aménagement des infrastructures en loisir

13. Autres sujets et documents le cas échéant

- 13.1 Nomination d'un maire suppléant
- 13.2 Prolongation du mandat de la conseillère Madame Lucienne Fortin pour cause de maladie
- 13.3 Demande de prix pour évaluer nos bâtiments et accessoires par une firme spécialisée
- 13.4 Appui au plan d'affaires présenté dans le cadre du projet de candidature pour l'agrandissement de la Forêt de proximité de la Vallée-de-la-Gatineau
- 13.5 Madame Diane Lemelin, offre ses services bénévolement pour faire un dépliant trimestriel sur l'information municipal

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

2013-G-0204-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

9.4 Achat d'équipements de signalisation, sécuritaires et conformes pour les véhicules de la municipalité

La conseillère Madame Ginette Lamoureux, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé et demeure ouvert à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-03

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2013

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2013 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-04

Approbation des comptes payés durant le mois de mars 2013

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de mars 2013 pour la somme de 36 974.06 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet,

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-05

Approbation des comptes payables du mois de Mars 2013 ainsi que le supplément

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables du mois de mars pour la somme 34 325.06 \$ ainsi que le supplément remis avant l'assemblée pour un montant de 720.22 \$ pour un total de 35 045.28 \$ et autorise la directrice générale de retenir le paiement du fournisseur 97493 au montant de 2 714.83\$. Le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-06

Adoption du rapport mensuel des paies du mois de Mars 2013

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu d'accepter le rapport mensuel pour les paies du mois de mars 2013.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-07

Association Sauvetage Haute-Gatineau demande d'une contribution financière

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu qu'un montant de 150\$ soit accordé à l'Association Sauvetage Haute-Gatineau.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-08

Appui pour permis de vente de boissons alcoolisées - Domaine des Huards

La conseillère madame Ginette Lamoureux, appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que la Municipalité de Grand-Remous appuie la demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées (bières et spiritueux) présentée par Monsieur François Valiquette dans l'épicerie dépanneur du Domaine des Huards.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-09

ADMQ Congrès Annuel

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que madame Betty McCarthy directrice générale soit autorisée à assister au Congrès annuel de l'ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec) qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 juin. L'inscription au coût de 460\$ plus les taxes applicables, les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité sur réception des pièces justificatives.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-10

Formation sur l'accès aux documents des organismes publics

La conseillère madame Ginette Lamoureux, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que madame Julie Rail inspectrice municipale soit autorisée à assister à la formation Accès aux documents des organismes publics qui se tiendra à Gatineau le 1^{er} mai 2013. L'inscription au coût de 270\$ plus les taxes applicables et les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité sur réception des pièces justificatives.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-11

Formation pour le règlement sur le captage des eaux souterraines

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que madame Julie Rail inspectrice municipale soit autorisée à assister à la formation pour le règlement sur le captage des eaux souterraines qui se tiendra à Mont-Laurier le 7 mai 2013. L'inscription au coût de 260 \$ plus les taxes applicables, les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité sur réception des pièces justificatives.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-12

Formation pour le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que madame Julie Rail inspectrice municipale soit autorisée à assister à la formation pour le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées qui se tiendra à Mont-Laurier les 8 et 9 mai 2013. L'inscription au coût de 485 \$ plus les taxes applicable, les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité sur réception des pièces justificatives.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-13

APSAM formation signalisation des travaux routiers

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que les employés de la voirie Messieurs Gaston Flansberry opérateur de machineries, Armand Cyr Journalier et Sylvain Gagnon journalier temporaire soient autorisés à assister à la formation donnée par APSAM sur la signalisation des travaux routiers qui se tiendra au mois de mai 2013.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-14

Mandat à Me Carole Joly pour la recherches des titres de propriété du terrain à l'intersection de la route 105/117

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu de donner le mandat à Me Carole Joly pour faire la recherche des titres de propriété pour le terrain situé à l'intersection de la route 105/117.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-15

Balayage et le ramassage de sable sur les chemins municipaux et la cour du centre Jean-Guy Prévost

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'accepter l'offre de service présentée par monsieur Stéphane Lajeunesse pour le balayage et le ramassage de sable sur les chemins municipaux ainsi que la cour du centre Jean-Guy Prévost.

Balai avec réservoir d'eau 70 \$ de l'heure total avec taxes 80.48 \$
Balai avec ramasse sable 90 \$ de l'heure total avec taxes 103.48 \$

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-16

Mandat au Service de Génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau Appel d'offres pour l'achat de matériel pour les travaux de réfection de chemins

Considérant que cet été, la municipalité doit procéder à l'achat de gravier en grande quantité pour la réfection de ses chemins;

Considérant que la municipalité désire assurer un suivi dans la conformité granulométrique;

En conséquence la conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu de mandater le service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour assister la direction générale dans son processus d'appel d'offres, la préparation de l'appel d'offres, l'analyse, le suivi et la conformité granulométrique dans l'achat du matériel nécessaire pour la réfection des chemins municipaux.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-17

Mandat à la Société Sylvicole de la Haute-Gatineau pour faire une évaluation des coûts et traitement de la végétation sur certains chemins municipaux

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que un mandat soit donné à la Société Sylvicole de la Haute-Gatineau pour faire une évaluation des coûts pour le traitement de la végétation sur certains chemins municipaux tel que les chemins Barrage du Castor, McCarthy, Pin Rouge et Baie au Sable.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-18

Achat de fleurs pour aménagement et embellissement du coin de la route 105 / 117

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu qu'un montant de 10 000\$ soit accordé pour l'achat de fleurs pour l'aménagement et l'embellissement du coin de la route 105/117, et de procéder à l'installation d'un éclairage adéquat.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-19

Achat de matériel pour petits buts de Soccer et achat de fournitures

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu que la municipalité alloue un montant n'excédant pas 2 000 \$ pour faire l'achat de matériel pour la fabrication de petits buts de Soccer, et pour certaines fournitures tel que ballons, habits de protection. La fabrication des buts sera une commandite de Mécanique Dano et Érablière Bo Sirop.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de ce projet de règlement unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-20

Demande d'une subvention pour l'aménagement des infrastructures en loisir

La conseillère madame Ginette Lamoureux, appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant, mandate la directrice générale madame Betty McCarthy et la conseillère madame Martine Coulombe pour compléter une demande de subvention pour l'aménagement des infrastructures en loisir, et mandate la directrice générale madame Betty McCarthy à signer la dite demande.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de ce projet de règlement unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-21

Nomination d'un maire suppléant

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu que le conseiller monsieur Vincent Cloutier soit nommé maire suppléant, qu'il soit autorisé, en l'absence du maire, à signer les documents relatifs à l'administration. Il est également résolu que le conseiller monsieur Vincent Cloutier soit désigné substitut du maire au conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-22

Mandat de la conseillère madame Lucienne Fortin

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Madame Lucienne Fortin a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, lors de cette séance décréter que le défaut d'assister aux séances du conseil de la conseillère Lucienne Fortin est dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne cause aucun préjudice aux citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'article 317 dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, autorise le conseil de décréter que le mandat de la conseillère Lucienne Fortin soit prolongé jusqu'à son retour aux séances du conseil;

CONSIDÉRANT QUE Madame Lucienne Fortin désire continuer à être conseillère;

EN CONSÉQUENCE

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu de continuer le mandat de la conseillère madame Lucienne Fortin, jusqu'à la possibilité de Madame Lucienne Fortin d'assister aux séances du conseil.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-23

Évaluation bâtiments municipaux pour nos assurances

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réévaluation des bâtiments municipaux ainsi que des équipements/ameublements afin d'établir la valeur de reconstruction de ceux-ci;

En conséquence la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier, propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale madame Betty McCarthy à faire une demande de prix à deux firmes d'experts en la matière.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-24

Appui a plan d'affaires présenté dans le cadre du projet de candidature pour l'agrandissement de la forêt de proximité de la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que les acteurs du développement socio-économique de la région ont démontré leur capacité de travailler ensemble et de réaliser plusieurs projets de mise en œuvre de gestion participative territoriale;

Considérant que le Comité consultatif en matière de forêt de proximité a élaboré une stratégie et mis en place une série de consultations publiques, suite auxquelles des améliorations ont été apportées au dossier de candidature, afin de favoriser un consensus auprès de la communauté de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que le comité consultatif a préparé un plan d'affaires qui accompagnera la demande de candidature pour l'obtention d'un projet de forêt de proximité du Ministère des Ressources naturelles du Québec;

Considérant que ce projet est d'une importance majeure pour le développement socio-économique de la région;

En conséquence il est proposé par le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant et il est résolu d'appuyer le plan d'affaires présenté dans le cadre du projet de candidature pour l'agrandissement de la forêt proximité de la Vallée-de-la-Gatineau.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Martine Coulombe enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2013-G-0204-25

Offre de services bénévolement pour faire un dépliant trimestriel sur l'information municipal

La conseillère madame Johanne Bonenfant, appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu que suite à l'offre présentée par madame Diane Lemelin pour faire bénévolement un dépliant trimestriel sur l'information municipal, le conseil accepte cette offre à la condition d'obtenir l'accord du syndicat.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-0204-26

Achat d'équipements pour la signalisation sécuritaire et conforme pour les véhicules de la municipalité

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que la municipalité procédera à l'achat de signalisation routière pour le service de voirie en outre l'achat de flèche directionnel

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débutée à 19 heures 25

2013-G-0204-27

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu à 20 heures 40 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

